

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL LOCAL DE LA FCPE EDOUARD HERRIOT

26 mars 2019

Ecole élémentaire

PRESENTES

Parents d'élèves : Isabelle, Stéphanie, Lauryle, Alice, Marie-Christine, Sandrine

RETOUR SUR LA REUNION MAIRIE DU 19/03/2019

NOUVEAUX DOSSIERS D'INSCRIPTION

Le dossier papier :

- Sera pré-rempli avec les infos déjà connues
- Seulement 1 recto verso (au lieu de 6 pages)
- À rendre avant le 30/06

Le dossier dématérialisé :

- Sera dispo sur le portail famille
- À rendre avant le 08/07

Les justificatifs demandés :

- Attestations emploi et QF
- Plus besoin de joindre les justificatifs vaccins et assurance ms seulement attester la date du dernier rappel et numéro d'assurance

Sur le portail famille, nouvelles fonctionnalités :

- Mise à jour adresse
- Mise à jour QF
- Réclamation facture
- Etc

Test des nouvelles fonctionnalités de l'appli le 11/04 en fin d'après-midi sur inscription pour ceux qui le souhaitent : mail à la direction de l'éducation

2. NOUVELLES REGLES D'INSCRIPTION

Annulation des repas :

- A posteriori sur justificatif médical (ce qui annulera également le périsco du matin et du soir)
- Les annulations programmées à l'avance passent de 48h à 1 semaine : pour avoir le temps d'annuler (cde, préparation, livraison) en cuisine centrale et lutter contre le gaspillage
- Si instit absent, en maternelle uniquement, si l'information est remontée par la directrice ou la coordinatrice périsco, alors la cantine est annulée. Si ce n'est pas le cas, alors il ne faut pas hésiter à faire remonter l'info (par un simple mail à la direction de l'éducation), et il n'y a pas de problèmes pour annuler a posteriori. En élémentaire, les consignes de l'inspection nationale sont d'accueillir les enfants dans d'autres classes, l'enfant est donc présent à l'école
- grève / sorties scolaires : idem, si l'info est remontée alors la cantine est annulée.

3. ACCUEIL DU MATIN

- Accueil à 7h30-35 et 7h55-8h jusqu'à 8h20
- Un accueil par groupe scolaire (maternelle et élémentaire regroupés), le lieu reste à définir par établissement ms devra être à proximité de WC mater, et de l'entrée de l'école.
- Prix de 0.26 à 2.38€ selon QF.
- Un prix majoré sera fixé pour une inscription ponctuelle (> 2.38€)
- Au minimum 2 ATSEM / école pour l'accueil du matin, et plus selon les inscriptions.

4. ACCUEIL DU SOIR

Temps 1 :

- ALAE : temps dédié aux activités
- de 15h50 à 17h05
- un T1 gratuit / semaine pour tous

Temps 2 :

- sortie possible à 17h30-35 et à 17h50-18h donc organisation du temps :
 - de 17h05 à 17h30 : temps récréatif et gouter
 - de 17h35 à 17h50 : jeux

le temps 2 n'est plus dans l'ALAE, il devient donc un temps de « garderie » comme le matin et le mercredi midi Il n'y a plus de T2 gratuit / sem, mais le T2 devient moins cher

Réflexion en cours avec la direction des sports pour pouvoir maintenir les activités qui nécessitaient 2h telles que « savoir nager », « sécurité routière », etc.

L'accompagnement aux leçons n'est plus prévu à l'heure actuelle...

5. DIVERS

- **Lancement d'un GT sur l'aménagement en maternelle** : démarrage d'un travail en concertation avec l'éducation nationale et la Ville sur l'aménagement des locaux en maternelle, et notamment les pièces de repos
- **Il y aura 1 responsable unique "mairie" par école** qui aura un lien hiérarchique sur les agents ville : les ATSEM, les animateurs, le pôle de service, le gardien, etc. Ce sera notre interlocuteur mairie dédié :)
- **Lancement d'un groupe de travail « cantine »** qui traitera des problématiques de cantine, temps consacré aux repas, plastique, quantités etc. Ce groupe ne se substitue pas à la Commission Restauration. Des parents d'Herriot souhaitent participer.

PREPARATION DE LA REUNION DE COORDINATION AVEC LE PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE

POSTURE DES ANIMATEURS/RICES :

Les enfants font des retours concernant certains/es animateurs/rices qui s'énervent beaucoup, crient et les dévalorisent. Serait-il possible de faire évoluer la posture des animateurs/rices?

ORGANISATION DU PERISCOLAIRE DE L'ANNEE PROCHAINE :

- Temps de leçon : les parents demandent à ce que la possibilité soit laissée aux enfants qui restent au temps 2 de faire un temps de devoir
- Goûter : les parents demandent à ce que la prise du goûter se fasse au début du temps entre 15h50 et le début des activités

TEMPS DE REPAS :

- Pour les enfants déjeunant au restotem nous avons des retours sur la pression qui est mise sur les enfants afin qu'ils mangent vite. Certains ont même rapporté être partis avec le dessert dans la poche car ils n'avaient pas

le temps de terminer. Cela entraîne des comportements déviants de goinfrerie constatés lors des prises de repas à la maison. Qu'est-il envisageable pour apaiser le temps de prise de repas? Pour rappel, l'ouverture du Restotem devait améliorer le temps de repas des enfants. Ce n'est pas ce qui est constaté pour ceux y déjeunant.

- Problème de quantité des repas : les enfants déjeunant au restotem rapportent des problèmes liés aux quantités :
- Manque de portions pour les desserts ou les entrées
- Est-il possible de faire des catégories dans le service du plat principal en fonction de la faim des enfants : petite faim / moyenne / grande
- Les petites sections de maternelle vont prendre leur repas dans la grande salle à partir de l'année prochaine. Quel sera l'impact sur les temps de passage à la cantine pour les CP/CE1?

ACTIVITES :

- Y aura-t-il une présentation des activités pour le dernier trimestre ?
- Y-a-t-il toujours des activités proposées sur le temps de midi au moins pour ceux qui déjeunent sur place?

SUIVI DES COURRIERS ENVOYES A LA MAIRIE

LE GARDIEN :

Kamel est en cours de titularisation sur son poste. Un logement dans l'école devrait lui être proposé

LE PLASTIQUE A LA CANTINE

Ce sujet pourra être traité dans le groupe de travail Cantine. Marie-Christine qui avait lancé le sujet se propose de continuer à le suivre. Nous avons reçu une réponse de la mairie à notre courrier de l'année dernière qui n'est pas satisfaisante et qui mérite d'être rediscutée. La réponse de la mairie est arrivée suite à plusieurs relances de notre part.

LA SECURISATION DU TRAJET AU RESTOTEM

Nous n'avons pas obtenu de réponse à ce courrier que nous avons envoyé plusieurs fois. Nous allons relancer une fois de plus Mme Gandolfi ainsi que la direction de l'éducation et le cabinet du maire. Isabelle s'occupe de la relance.

La question de la sécurité des trajets peut s'étendre à l'accès de l'école en général pour les familles habitant à l'ouest du cours de la République. Les trottoirs et traversées ne sont pas suffisamment sécurisés, d'autant plus aux heures de fortes affluences avec des poussettes, trottinettes, vélos etc.

Les parents d'élèves invitent les parents à faire des alertes « mairie » au cabinet du maire en passant par le site internet : <https://demarches.villeurbanne.fr/contacter-la-mairie/ecrire-au-maire/> . La mairie a une obligation de réponse.

ACTION BCD

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants ont sollicité les parents pour une action de nettoyage et de rangement de la BCD.

Une première session de 2 heures a eu lieu avec avant le Conseil Local ce 26/03. Elle a permis :

- Rangement des revues
- Désherbage des ouvrages périmés ou trop abimés
- Suppression à poursuivre des ouvrages de l'Hiboutheque
- Réparation à poursuivre des livres abimés à conserver

Isabelle propose à M Perrenot de définir une nouvelle date pour la poursuite de l'action.